

Communiqué de presse

Paris, le 18 septembre 2024

Oratio Avocats s'établit dans le Grand Est et renforce son activité à l'international

Oratio Avocats, membre indépendant du réseau Baker Tilly International, est heureux d'annoncer l'ouverture d'un établissement secondaire à Strasbourg, ainsi que l'arrivée de Claire Chevalier en tant qu'avocate associée et responsable de cette nouvelle implantation. Le cabinet renforce ainsi sa présence dans les grandes métropoles régionales et envisage de développer son rayonnement à l'international en collaboration avec Baker Tilly Allemagne.

Spécialiste du droit franco-allemand, Claire Chevalier apportera son expertise internationale pour soutenir la stratégie de croissance du cabinet. Forte de 20 ans d'expérience et parfaitement bilingue, elle a été admise au barreau allemand en 2004 et au barreau de Strasbourg en 2009. Longtemps associée dans un cabinet spécialisé en droit franco-allemand des affaires, basé à Strasbourg et à Kehl (Allemagne), elle a conseillé des entreprises en droit français et allemand, notamment en droit des sociétés, droit commercial et droit social.

Cette nouvelle implantation à Strasbourg, effective depuis le 1^{er} septembre, constitue une étape significative pour le cabinet compte tenu de l'attractivité économique de l'Alsace. La présence de filiales de sociétés allemandes dans la région, ainsi que sa proximité avec la Suisse, l'Allemagne et le Luxembourg offrent des opportunités de marché uniques.

Le président d'Oratio Avocats, **Gilles CAMPHORT**, déclare : « *Cette intégration répond à un double objectif pour le cabinet : renforcer notre présence à l'échelle nationale en assurant des services juridiques de proximité dans le Grand Est et nous développer à l'international en créant des synergies avec le réseau international Baker Tilly. L'expertise de Claire en droit franco-allemand est essentielle pour atteindre nos ambitions.* »

Claire CHEVALIER ajoute : « *Rejoindre Oratio Avocats est une excellente opportunité de mobiliser mes compétences en droit des affaires franco-allemand au service d'une stratégie de croissance ambitieuse. Strasbourg, en tant que carrefour européen, est idéale pour soutenir le développement international de nos activités.* »

A propos d'Oratio Avocats

Créé en 1970, Oratio Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Angers, Anglet, Cholet, Chartres, La Rochelle, Le Mans, Lorient, Rennes, Les Sables d'Olonne, Lyon, Montaigu, Nantes, Paris, Saumur, Toulouse, Tours, Vienne, Villefranche-sur-Saône et Strasbourg. Regroupant plus de 100 avocats totalisant plus de 230 professionnels, Oratio Avocats couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France, par le biais de son appartenance au réseau international Baker Tilly International, 9ème réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 141 pays dont il est l'unique représentant en France pour les activités juridiques.

<https://www.oratio-avocats.com/>

Contact presse :

Maud SAVARIT

Consultante médias – Elliott et Markus

m.savarit@elliott-markus.com

T. 01 84 25 27 05